

## **APPEL A PROJET**

**Programme pilote « MIP – VILLA ARSON 2024 »**

**Essentiels.les**

**Ouvert jusqu'au 1er avril 2024**

Dans le cadre du **Programme pilote « MIP – VILLA ARSON 2024 »**, **Essentiels.les** est lancé pour la 3ème année **un appel à projet de création artistique.**

L'objectif de ce programme pilote est de soutenir la création émergente, en donnant la possibilité aux alumni de la Villa Arson d'expérimenter de manière innovante les relations entre création artistique, dimension sensorielle et recherche scientifique.

Ce programme est en écho du parcours contemporain présent au Musée International de la Parfumerie (MIP). Depuis sa réouverture en 2008, les œuvres créées par Jean-Michel Othoniel, Berdaguer & Péjus, Gérard Collin-Thiébaud, Peter Downsbrough, Brigitte Nahon et Dominique Thévenin, Lionel Favre s'inspirent de l'univers de la parfumerie ou des espaces du musée : odeurs et éveil des sens, luxe et design, travail du verre et jeu des transparences, patrimoine industriel et matériaux bruts...

---

## CONDITIONS

Être alumni, diplômé DNSEP de l'École supérieure nationale d'art de Nice Villa Arson, depuis 5 ans maximum.

## CALENDRIER

**Le 1<sup>er</sup> février 2024** : Ouverture de l'appel à projet et de ses modalités à disposition de tous les participants sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse CAPG, rubrique Culture et sur le site des Musées de Grasse.

**Le 1<sup>er</sup> avril 2024 minuit** : Date limite pour le dépôt des candidatures.

**Juin 2024** : Jury avec possibilité d'appeler les candidats en distanciel pour présenter leur projet.

**Septembre 2024** : Résidence et recherche à l'Institut de Chimie de Nice.

**Novembre 2024** : Présentation du travail de recherche et remise du prix au MIP

Possibilité de venir individuellement visiter le Musée International de la Parfumerie –  
contact : [activites.musees@paysdegrasse.fr](mailto:activites.musees@paysdegrasse.fr)  
Tel : 04 97 05 58 14

## PARTENAIRES

- Ecole supérieure nationale d'art de Nice Villa Arson
- l'Institut de Chimie de Nice
- Université de Nice - UCA

## FONCTIONNEMENT

Un projet sera choisi par un comité de sélection parmi l'ensemble des candidatures reçues.

Cet appel à projet permet au lauréat ou à la lauréate de bénéficier :

- D'un prix de 4.000 € associé à une résidence de recherche de 4 semaines maximum, durée à définir conjointement avec l'Institut de Chimie de Nice. et le lauréat.e ;

D'une présentation au Musée International de la Parfumerie en novembre 2023 ;

- De contacts privilégiés avec les institutions culturelles du territoire ;
- D'une communication adaptée sur les différents supports et sur les réseaux sociaux.

Le lauréat ou la lauréate aura la possibilité d'être accueilli au MIP à Grasse, pour faciliter son processus de création.

Hébergement possible à la Villa Arson durant la période de résidence au laboratoire.

La création est propriété du lauréat.e du programme pilote. Cependant ce dernier pourra convenir d'établir une convention de prêt avec le Musée International de la Parfumerie pour que la création reste installée plus longtemps (période à définir conjointement).

Le lauréat ou la lauréate est libre de souscrire une assurance pour l'exposition de sa création. En cas de dommage, la CAPG se dégage de toutes responsabilités.

## CRITERES DE SELECTION

Le lauréat ou la lauréate sera sélectionné sur dossier par rapport à la pertinence du projet artistique dans le contexte présenté et de sa faisabilité technique dans les délais impartis.

**Une attention sera portée à la recherche dont le cœur du projet est lié au sens et au sensoriel dans le monde de la création artistique.**

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats ou candidates devront fournir dans le dossier de sélection :

- Le formulaire de candidature complété ;
- Une note d'intention ;
- Un pré-projet descriptif avec des croquis, photos, enregistrements... Cette documentation pourra être notamment utilisée lors de la communication sur les réseaux sociaux ;
- Un dossier artistique ;

L'ensemble des éléments parviendra dans un format numérique compatible PC.

Tout dossier incomplet administrativement ne sera pas éligible.

## JURY

Le comité de sélection sera composé d'1 représentant ou d'une représentante :

- De la CAPG ;
- Du Musée International de la Parfumerie ;
- De la Villa Arson
- De la DRAC PACA
- D'un ou d'une artiste issu de la Villa Arson ;
- D'un ou d'une critique d'art ;
- D'un ou une représentante l'Institut de Chimie de Nice
- D'un ou une représentante de l'UCA

## CONCERNANT LA COVID-19

Dans le cas où—des mesures liées au COVID-19 sont en vigueur , le lauréat s'engage à assurer la continuité du projet en fonction des situations suivantes :

- Soit en présentiel dans le respect des règles de distanciations sociales et de la doctrine sanitaire établies ou validées par le ministère de la culture. De plus, le lauréat devra respecter les contraintes fixées par la collectivité et les partenaires.
- Soit en distanciel. Dans ce cas, une nouvelle-organisation sera mise en place.

Dans le cas contraire où la réalisation du programme pilote ne pourrait pas avoir lieu, tout sera mis en création pour assurer un report dans un délai raisonnable sous un nouveau format pour la remise des prix (en

présentiel avec jauge réduite ou en distanciel).

## **COMMUNICATION**

La cession des droits est couverte pour les besoins de communication et valorisation du programme pilote avant et après, ou pour tout besoin lié à la communication de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, du Musée International de la Parfumerie et de la Villa Arson. Les artistes conservent les droits au-delà de ce dispositif.

## **CONTACT**

Musée International de la Parfumerie  
[csaillard@paysdegrasse.fr](mailto:csaillard@paysdegrasse.fr)